

Notre nouvelle carte de géographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aider dans l'accomplissement de nos tâches, à nous conduire, d'étapes en étapes, jusqu'au seuil de l'éternité où nous contemplerons à jamais Celui dont la divine Enfance et la Face douloureuse ont fait sur la terre et feront éternellement au Ciel le charme indicible et la gloire incomparable de vos ineffables adorations !

Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face,
priez pour nous !

ABBÉ L.-M. OGEZ.



Notre nouvelle carte de géographie

En complément de l'excellent article publié dans le numéro de mai sur notre carte de géographie du canton, nous reproduisons l'article que M. Biermann, le distingué professeur de géographie de Lausanne, a publié dans la *Gazette de Lausanne* du 16 février dernier.

La nouvelle *carte murale du canton de Fribourg* vient de paraître, par les soins de l'Institut géographique Kümmerly et Frey, à Berne. Le canton de Vaud possède déjà depuis longtemps la sienne, sortie de la même maison, et qu'on retrouve dans toutes nos écoles et dans beaucoup de bureaux et d'administrations. La carte fribourgeoise ne nous intéresse pas moins. A cause des enclaves d'Estavayer et de Vuissens, elle s'avance assez loin vers l'ouest, pour qu'il ait paru utile d'y représenter en entier le lac de Neuchâtel ; elle s'étend assez loin vers le sud, à Montbovon et aux Allières, pour comprendre également le Haut-Lac Léman ; de telle sorte qu'à peu près toute la moitié orientale de notre canton est englobée dans le cadre de la nouvelle carte. Celle-ci est, en outre, à une échelle plus grande que la nôtre, à 1 : 50,000, au lieu de 1 : 100,000, et les détails en apparaissent mieux.

D'ailleurs, tout l'ouest du canton de Fribourg a fait partie autrefois avec nous du Pays de Vaud, et si la religion et l'appartenance politique nous distinguent aujourd'hui, il n'y a pas de différence dans la nature du pays. La frontière entre Vaud et Fribourg ne s'appuie nulle part sur une ligne de contrastes naturels, dans les enclaves de l'un et l'autre canton, elle franchit à maintes reprises la Broye et sa vallée, s'approche et s'éloigne alternativement du lac de Neuchâtel, s'avance et recule, formant des îles et presque îles d'un territoire dans l'autre.

Le pays est le même ; de part et d'autre de la limite cantonale, les molles ondulations du Plateau s'allongent du sud-ouest au nord-est parallèlement à la dépression du pied du Jura, occupée ici par le lac de Neuchâtel ; on rencontre successivement dans cette direction la Broye avec le lac de Morat, la haute Arbogne et le Chandon, la Sonnaz et la Sarine, dont les élèves de l'Institut géographique de l'Université de Fribourg ont signalé les déviations du cours par des captures, la Taverna et la Singine supérieure et moyenne. Mais, grâce au procédé de représentation du relief, qui caractérise la manière de la maison Kümmerly et Frey, on distingue encore une autre direction, transversale à la précédente, et que suivent, sur un tronçon plus ou moins long de leur cours, l'Arbogne et la Gérine, le Gotteron et la Singine, et plus loin l'Aar, entre la ville de Berne et le confluent de la Sarine.

Tel est le plateau. Le sud du canton est le haut pays, l'Ogoz (Vuisternens en-Ogoz, Pont-en-Ogoz), une région montagneuse groupée autour du bassin de Bulle, où convergent toutes les eaux d'alentour. La Sarine, qui le traverse du

sud au nord, y a un cours autrement plus libre et plus capricieux que dans le Plateau, où elle sinue en méandres profondément encaissés dans la molasse. Ce haut pays, qui est en gros la Gruyère, continue vers le nord nos Préalpes vaudoises. La Haute-Gruyère, le Pays d'Enhaut vaudois, le Gessenay bernois ne forment en somme qu'une seule région, que les auteurs de la carte ont bien fait de ne pas sectionner.

Autant le Plateau fribourgeois paraît peuplé, avec ses villages nombreux et moins agglomérés que ceux du Plateau vaudois, autant la montagne l'est peu. En dehors du bassin de Bulle, il n'y a que quelques rares villages sur la Sarine et sur la Jogne. La région du Moléson, celle de la Berra sont pauvres même en ces grands chalets disséminés sur les monts, où les armaillis entraînent leur bétail. Les hautes vallées de la Singine et de ses affluents sont désertes. La Chartreuse de la Valsainte, un autre couvent, la Part-Dieu, recherchèrent ces solitudes, éloignées de tout moyen de communication. Ils figurent encore sur la carte.

Semblable donc à notre canton à l'ouest, Fribourg s'en distingue de plus en plus à l'est. Les noms de lieux en sont une autre preuve. Beaucoup de localités portent le même nom des deux côtés de la frontière. Non seulement des Chavannes, des Chésalles, des Châtelard, des Granges, des Villars, qui sont des noms communs à l'origine, mais des Rueyres, des Ependes, des Cottens, des Cugy, des Forel, des Neyruz, des Lussy, des Mézières, des Ecublens, des Noréaz, des Montagny. Ce qui étonne, c'est que, dans ce canton catholique, les noms de saints soient si peu représentés : une dizaine au total, tandis que le canton de Vaud, quoique protestant, en possède deux bonnes douzaines. Mais voilà que, à la hauteur de Fribourg, le préfixe Cour s'introduit dans bon nombre de noms : Courgevau, Courlevon, Courtaman, Courtepin, Cournillens, Courtion ; parfois abrégé en Cor : Cordast, Cormérod, Corsalettes, Corjolens, Corserey. Ne se croirait-on pas transporté soudain dans le Jura bernois, pays des Courfaivre, Courtételle, Courrendlin, Courroux, Courchapoix, Corban ? Puis on passe au pays allemand. La limite entre les deux langues est marquée à peu près par la Gérine, la Sarine, le cours supérieur de la Biberen, et rejoint à Morat le lac de ce nom. L'allemand est inférieur dans ce canton bilingue : les noms allemands sont presque tous accompagnés de leur traduction française, tandis que seuls Fribourg et Meyriez, placés à la limite, sont munis de la transcription allemande.

A propos de noms relevons l'orthographe nouvelle attribuée à quelques-uns. Neirivue de la carte Dufour devient Neirive, ce qui est plus conforme à la prononciation. La lettre finale, qui se prononce plus volontiers à Fribourg que chez nous, est supprimée dans les mots : le Gérigno(z), la Dent de Bourgo(z), la Dent de Combetta(z), la Mionna(z), la Sonna(z). Dans ces deux derniers noms, le *o* est surmonté d'un nouveau signe phonétique, sans doute pour montrer que le *o* en est nasalisé.

Ces innovations orthographiques sont intéressantes ; je me demande si elles sont bien à leur place sur une carte, surtout en l'absence de tout mémoire justificatif. Elles ont le tort, à mon avis, d'être incohérentes, car, sur la même carte, le Javroz a gardé son *z*, ou d'être contestables, ainsi, le sommet du Gros Merlas, sur Grandvillard, est orthographié Grô Merlas. Ce qui me choque le plus, c'est, à la limite des langues, le mot hybride, mi-français, mi-allemand ; par exemple : Ripafluh, Brecca Schlund, au sud du Lac Noir.

On aurait dû dire également : lac *de* Montsalvens pour le nouveau lac artificiel créé sur la Jogne, au-dessous de Crésuz, par les Entreprises électriques

fribourgeoises. Ce lac, ainsi que celui de Wohlen, sur l'Aar, près de Berne, apparaît sans doute pour la première fois sur une carte générale.

Du côté de l'est, la carte murale fribourgeoise s'en va jusqu'à Berne. Entre cette ville et Fribourg s'étend un territoire élevé, montueux, coupé de gorges profondes, sauvage et peu fertile, peuplé de fermes isolées et de petits hameaux. C'est par là cependant, par ce pays désolé, cet Uechtland, que Fribourg se rattachait à l'ancienne Confédération. C'est un pays de langue allemande, ce qui explique l'influence de Berne, qui se traduit par une augmentation de la population protestante.

Au nord, la carte renonce à englober la totalité du Grand Marais, à l'assainissement duquel le canton de Fribourg a pris cependant une part importante. Elle s'arrête à la ligne directe Neuchâtel-Berne, qui met le nord du canton en communication rapide avec Neuchâtel.

Le canton de Fribourg ne touche pas au Jura, mais il en voit de loin les chaînes régulières et monotones ; une partie du Jura neuchâtelois apparaît à l'angle nord-ouest de la carte. Ce n'est pas non plus un canton frontière ; et cependant il en est si peu éloigné que des terres françaises y sont figurées, en haut à gauche, une parcelle du département du Doubs, en bas, le littoral lémanique de la Haute-Savoie. Ainsi se trouvent manifestée l'appartenance générale du canton de Fribourg aux pays de langue française, ses rapports suivis avec la France. En repoussant les cadres de la carte un peu au delà des limites du canton, on en a mieux marqué la place dans la Suisse française.

Peut-être peut-on regretter que les limites cantonales soient indiquées d'une teinte trop affaiblie. Car elles ont leur importance. Fribourg surtout, placé à la frontière des langues, enfermé entre des pays protestants, défend vaillamment sa personnalité. Et c'est bien une preuve de sain fédéralisme qu'il vient de donner en publiant une carte de son territoire cantonal.

CHARLES BIERMANN.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un quintal de tabac fermenté

a) Un fabricant de tabacs et cigares a acheté, dans la Broye, les 10, 13 et 17 février, 1,700 q. de tabac vert, payé au prix moyen de 85 fr. le quintal, sans retenue, ni escompte. Cet achat se répartit entre quatre localités, comme suit : A, 450 q. ; B, 400 q. ; C, 500 q. ; D, 350 q. (chiffres approximatifs).

b) L'acheteur taxe ses dépenses personnelles à 80 fr.

c) Il a payé à ses courtiers ¹ 1 fr. par quintal.

d) Les frais de transport des wagons se montent à 450 fr. ; le déchargement de ceux-ci à 500 fr.

e) La première fermentation ² a exigé trois retournées ³ qui ont occupé chacune douze ouvriers, pendant dix jours, à 12 fr. par jour.

L'arrangement des manques en tas allongés ou « toules » pour le refroidissement a demandé aux 12 ouvriers 14 journées à 12 fr.

Enfin, la deuxième fermentation, ou fermentation de mai, a nécessité deux manipulations supplémentaires, qui ont coûté, chacune, 8 journées de 4 hommes à 12 fr. la journée,